



4 septembre 2018



Missions, Effectifs, quand l'un justifie la suppression de l'autre etc ...

Le ministre de L'Économie et des Finances Bruno Le Maire a reçu mardi 4 septembre 2018, - cinq mois jour pour jour après son collègue G. Darmanin - les fédérations syndicales ministérielles pour faire le point sur les missions et l'organisation :

- du pôle 3E de la Direction Générale des Entreprises (DGE),
- de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- du réseau Trésor à l'étranger.

Ce rendez-vous intervient après de nombreuses demandes de rencontres de la part de Solidaires Finances alors même que l'actualité en matière économique aurait nécessité de véritables échanges approfondis autour des enjeux de nos missions tel Lactalis.



DGE /Pôles 3E des DIRECCTE: - 310



Le ministre a réaffirmé l'ensemble des informations apportées par Emmanuel Moulin, son directeur de cabinet, lors de la réunion du 29 août dernier quant au démantèlement des pôles 3E (Entreprise, Emploi, Economie) des DIRECCTE placés sous la tutelle de la DGE (lire notre compte rendu « *Les pôles 3E DIRECCTEMENT attaqués* »).

Les décisions politiques ont été arrêtées. Un « recentrage » sera fait sur trois priorités stratégiques :

- accompagnement des entreprises en difficultés ;
- développement des filières stratégiques ;
- innovation.

Selon lui, les autres missions sont déjà en partie réalisées par les régions, les Chambres du Commerce et de l'Industrie, les départements... et, de par la loi Notre, relèvent de leur compétence.

Le ministre a indiqué que, hors Corse et DOM, chacun.e des 430 agent.e.s concerné.e.s par cet abandon de mission devra avoir un entretien individuel (bilan de compétences et souhait de mobilité) avant le 31 décembre 2018. Son objectif est que tou.te.s les agent.e.s soient réaffecté.e.s au 31 décembre 2019. Les mobilités, selon lui, seraient possibles vers l'hospitalière, la territoriale, l'administration centrale de la DGE,... ainsi que hors Fonction Publique dans le cadre de départs volontaires tels qu'envisagés par la Fonction Publique. **Au final, il ne resterait que 120 agent.e.s réparti.e.s dans les 12 régions.** Aucune information n'a été apportée sur le rattachement de ces structures au pôle 3E des DIRECCTE.

Le ministre a demandé au nouveau Directeur de la DGE d'organiser rapidement des réunions de concertations (bilatérale et multilatérale) avec les organisations syndicales autour des questions des missions restantes de la DGE.

Pour l'instant seul pan préservé la métrologie n'est pas concernée par cette réforme.



Réseau du Trésor à l'étranger : - 75



Le ministre a confirmé les informations qui ont circulé récemment dans la presse. Le Ministère des Affaires Étrangères a obtenu la gestion financière des ETP (Équivalent Temps plein) des fonctions supports des agent.e.s de Bercy. L'objectif assigné par le gouvernement étant une baisse de 10 % sur la masse salariale, ce qui conduit à une suppression de 75 ETP sur 560 que compte le réseau d'ici 2022 et à la fermeture de 19 sites sur 130.

Selon le ministre le réseau sera en capacité de reclasser les agent.e.s concerné.e.s en interne.



Bruno Le Maire a indiqué que dans les arbitrages retenus il y avait un « point moins satisfaisant » (c'est le moins que l'on puisse dire) : l'option de la reconstruction de la chaîne de commandement verticale a été écartée. L'arbitrage a été perdu face au ministère de l'Intérieur. En revanche, pour lui il y avait un point « plus positif » (sic) il n'y aurait ... que 45 suppressions d'emplois dans le budget 2019 ! **ON CROIT RÉVER !!! alors qu'à l'inverse, des recrutements s'imposent.**

Les décisions sur les réorganisations territoriales devraient être prononcées dans la deuxième quinzaine d'octobre. Quant aux missions, le ministre a déploré leur nombre trop important et conclu qu'elles devaient être limitées (définir des priorités). Il a par ailleurs ajouté qu'il fallait tirer tous les enseignements en matière de sécurité alimentaire à la suite de l'affaire Lactalis... (en supprimant encore des emplois ???).

Sans complexe, il attend des organisations syndicales des propositions d'ici cette date concernant l'exercice des missions dans le cadre de l'interdépartementalité et l'interrégionalité qui elles, relèvent du ministre.

Serait-ce aux organisations syndicales de proposer de faire plus avec moins ? au nom de l'attachement à leurs missions ? Il a confirmé que pour lui les contrôles des aires de jeux ne relevaient pas des missions de la DGCCRF. Par contre, il s'est montré, pour la première fois, moins convaincu par l'abandon/transfert/externalisation des contrôles d'hygiène alimentaires en remise directe (traiteurs, boulangeries, restaurants,...).

Il a également demandé sur ce point nos argumentaires. **Solidaires Finances** a réaffirmé la nécessité de conserver cette mission.

Le Ministre a confié à la Secrétaire d'État, Delphine Gény-Stephann l'organisation de réunions toutes les 3 semaines, jusqu'à la fin de l'année, sur les missions et l'organisation de la DGCCRF. Lui même présidera une réunion fin octobre.

Solidaire Finances a tenu à insister auprès du ministre sur l'importance que revêt pour la Douane et la CCRF le service commun des laboratoires (SCL).



Solidaire Finances a tenu à ajouter à l'ordre du jour un point sur l'INSEE qui dépend du champ ministériel dont Bruno Le Maire a la charge.

Nous avons rappelé au ministre les inquiétudes des agent.e.s sur le devenir des enquêtes, de la production et des études statistiques, des fonctions supports, de l'informatique et des enquêtrices et enquêteurs.

Ces dernier.e.s sont la cheville ouvrière de la production d'indicateurs clés de la statistique publique notamment de l'Indice des prix et du taux de chômage. Des collectes de terrain sur l'ensemble du territoire et en continu tout au long de l'année sont nécessaires pour produire ces deux indicateurs et de nombreux autres.

Ces 900 enquêtrices et enquêteurs sont dans une situation de précarité avec des rémunérations dérisoires, des progressions de salaires ridicules et des remboursements de frais inadaptés qui ne correspondent pas aux dépenses réellement engagées.

La secrétaire générale du ministère, Isabelle Braun-Lemaire, a reconnu que le texte actuel régissant les frais de déplacements n'était pas adapté à leur situation, et qu'elle examinait avec la DGAFP la construction d'un texte spécifique. C'est selon elle, compte tenu des négociations en cours à la fonction publique, le moment propice pour agir (?).

Le ministre quant à lui a exigé de la DG de l'INSEE et de la SG de Bercy de travailler cette question pour que les indemnités kilométriques soient revalorisées pour ces personnels. Pour lui, « les agents ne doivent pas mettre de leur poche pour travailler ». Affaire à suivre...

Au moment même où E. Macron et E. Philippe recevaient G. Darmanin sur le sort réservé au prélèvement à la source, B. Le Maire organisait quant à lui sa « petite réunion de rentrée », histoire de se rappeler « au mauvais souvenir » des agents de son périmètre à Bercy. Pas de scoop positif, seulement des confirmations sur l'affaiblissement de Bercy, de ses missions, de ses moyens qui pèsera sur la qualité et les conditions de vie des agents tant professionnelles que personnelles et des citoyen.ne.s ! A noter : peut être une avancée (qui demandera toutefois à se concrétiser) sur le point que le ministre ne pensait pas aborder celui des enquêtrices.

**...Ce sont toujours les agents ,
et le service public qui « trinquent »...**

